

ARRÊTÉ N° 2023 - 32

*RELATIF AU JURY DE SÉLECTION D'ENTRÉE EN 2^{ME} ANNÉE DU DIPLOME DES ÉLÈVES ISSUS DES LYCÉES
PARTENAIRES SOUS CONVENTION – SESSION 2024*

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu l'article 2 du règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury de sélection d'entrée en 2^{ème} année du Diplôme des élèves issus des lycées partenaires pour la session 2024 :

- Rostane MEHDI, Directeur
- Franck BIGLIONE, Directeur de la formation et des études
- Delphine CHAZALON, Directrice des relations extérieures et de la vie étudiante

Article 2 : Le Secrétaire général et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2023.

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 15/11/2023

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 16/11/2023